Alban Gervaise, médecin militaire égorgé devant une école catholique à Marseille en 2022 : déclaré irresponsable, Mohamed L. autorisé à rentrer chez lui le soir et le week-end… (MàJ : le pourvoi en cassation de l'épouse d'Alban rejeté)

25/09/2026 à 17h10



25/09/2026

INFO LE FIGARO – L'épouse du médecin militaire, poignardé à mort par Mohamed L. devant une école catholique à Marseille, avait formé un pourvoi en cassation en juillet 2025. Christelle Gervaise en appelle désormais aux parlementaires pour faire évoluer la loi sur l'irresponsabilité pénale. (…)

Le pourvoi en cassation déposé par Christelle Gervaise – représentée par le cabinet Briard, Bonichot et associés -, comportait deux dimensions. Premièrement, une critique de l'arrêt de la chambre de l'instruction concernant les mesures

de sûreté. Deuxièmement, une critique plus globale de la loi sur l'irresponsabilité pénale avec le dépôt d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC).

Sur le premier volet, Christelle Gervaise et ses avocats déploraient que l'éloignement n'ait pas été retenu parmi les mesures de sûreté prononcées par la chambre de l'instruction à l'encontre de Mohamed L. Ce dernier est en effet suivi psychiatriquement à proximité de Marseille, où habite la famille Gervaise.

Sur le second volet, la critique plus globale de la loi sur l'irresponsabilité pénale, la Cour de cassation a refusé de transmettre au Conseil constitutionnel la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) posée par Christelle Gervaise et ses avocats. «Après l'affaire Sarah Halimi , la loi a été modifiée pour permettre de poursuivre une personne ayant consommé des substances psychoactives dans le dessein de commettre un acte meurtrier. En revanche, lorsqu'une personne aggrave ses symptômes par une consommation assidue puis commet un crime, on reste dans le cas de l'irresponsabilité pénale. La loi actuelle est trop restrictive», estime Me Bonichot.

Christelle Gervaise et ses avocats dénonçaient l'absence de prise en compte de la consommation de cannabis du meurtrier, qui a augmenté son degré de désinhibition.

Le Figaro

27/05/2026

Mohamed L., meurtrier d'Alban Gervaise, médecin militaire tué à Marseille en mai 2022, avait été déclaré pénalement irresponsable en juin 2025.
Selon **Le Figaro**, son hospitalisation complète sous contrainte

va prendre fin.
Il passera en hôpital de jour du lundi au vendredi.
Il pourra rentrer le soir et le week-end, probablement chez ses parents à Marignane.
En cas de non-respect des soins, une ré-hospitalisation d'office pourra être décidée.

Le Figaro

22/07/2025

Le combat se poursuit pour l'épouse d'Alban Gervaise, un médecin militaire de 40 ans poignardé à mort devant une école catholique à Marseille en mai 2022. Christelle Gervaise a formé un pourvoi en cassation à l'encontre de l'arrêt de la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence rendu le 25 juin déclarant Mohamed L., le meurtrier de son mari, pénalement irresponsable, a appris Le Figaro. (…)

Le Figaro

> *Pour ceux qui n'avaient pas vu cette vidéo, c'est le moment d'y remédier : https://t.co/tPj1IrkYXZ*
>
> *— Guillaume Poingt (@guillaumepoingt) July 22, 2025*

25/06/2025

> *Le coup de gueule de la veuve d'Alban Gervaise :*
>
> *"Pardon d'avoir jugé que mourir agressé à coups de couteau à quelques jours des élections rendait les choses compliquées*

> *sur le plan politique. "*
> *(…)*
> *"Je te promets de continuer le combat."https://t.co/twjhvcWp5n pic.twitter.com/MITg0SRuXa*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) June 25, 2025*

Selon *Le Figaro*, la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a déclaré Mohamed L., meurtrier d'Alban Gervaise, pénalement irresponsable. Il ne sera donc pas jugé, mais maintenu en hôpital psychiatrique. Trois expertises ont conclu à une abolition du discernement due à une « bouffée délirante aiguë », dans un contexte de début de schizophrénie et de consommation de cannabis.

Le 10 mai 2022, Mohamed L. avait poignardé à mort le médecin militaire de 40 ans devant ses enfants, à la sortie de l'école catholique Sévigné à Marseille. L'attaque, d'une extrême violence, a eu lieu alors qu'Alban Gervaise attendait ses fils de 3 et 7 ans, avec sa fille de 20 mois dans la voiture. L'agresseur a poursuivi la victime sur vingt mètres, l'a poussée dans un laurier et l'a frappée de plus de dix coups de couteau, dont certains au cœur. Une lame brisée a été retrouvée sur place. Gervaise est mort après 17 jours en réanimation.

Lors de son interpellation, Mohamed L. a crié : « Laissez-moi le finir, au nom de Dieu. Je vais le finir. C'est le diable. Je lui ai mis trente coups de couteau. » Une heure plus tôt, il avait tenté d'agresser une enseignante dans sa voiture devant une autre école catholique de Marseille.

Mohamed L., sans casier judiciaire mais connu pour des affaires de stupéfiants, avait été incarcéré aux Baumettes

avant d’être transféré en hôpital psychiatrique. Son épouse, Christelle Gervaise, redoute aujourd’hui qu’il soit un jour libéré, craignant « une récidive » et « de nouvelles vies brisées ».

06/12/2024

Suspecté du meurtre d’Alban Gervaise en mai 2022 à Marseille, Mohamed L. va-t-il être déclaré pénalement irresponsable ? C’est ce qui se dessine après la troisième expertise psychiatrique du suspect rendue fin novembre. Cette dernière conclut à une «abolition totale du discernement» du mis en cause. Les deux premières expertises psychiatriques avaient abouti à la même conclusion, la première mettant en exergue une «bouffée délirante aiguë» du meurtrier présumé le jour des faits.

Le Figaro

04/10/2023

INFO LE FIGARO – Une deuxième expertise psychiatrique confirme «l’abolition totale du discernement» du suspect, Mohamed L. Ce dernier pourrait ne jamais être jugé.

Mis en examen pour le meurtre d’Alban Gervaise, Mohamed L., 24 ans, sera-t-il jugé par une cour d’assises ? Une expertise psychiatrique de mai 2023 conclut à une «*abolition totale*» de son discernement, confirmant une première expertise de janvier ayant mis en exergue une «*bouffée délirante aiguë*» le jour de l’attaque.

Le suspect est aujourd’hui hospitalisé en psychiatrie au sein

d’une unité pour malades difficiles (UMD), sous le régime de la détention. Une troisième expertise psychiatrique du suspect doit avoir lieu. À l’issue de l’enquête, la juge d’instruction décidera si le suspect est accessible ou non à une sanction pénale.

«S’il est déclaré irresponsable, il peut être dehors dans un ou deux ans et je n’aurai aucune information sur le devenir de celui qui a tué mon mari. C’est extrêmement anxiogène», explique Christelle Gervaise, l’épouse du médecin militaire. «*Moi je suis condamnée à la perpétuité, à me demander où il est. Je ne vois pas comment je peux dire ça à mes enfants. Je suis condamnée à vie à guetter les journaux, à scruter qu’il n’a pas tué quelqu’un, à avoir peur pour moi et mes enfants et pour les gens en général*», poursuit-elle, très émue.

(…) Le Figaro

10/05/2023

Pour beaucoup Alban Gervaise n’est qu’un horrible fait divers, le médecin militaire agressé mortellement au couteau devant l’école de ses enfants à Marseille en mai 2022. Pour Christelle, il est son mari, l’amour de sa vie, le père de ses 3 enfants, et un médecin radiologue de talent. Pour qu’il ne reste pas de lui que sa fin, elle a créé l’association *Alban Gervaise, AGir pour la recherche et pour les autres…* Pour que chacun sache l’homme qu’était Alban.

What’s up Doc : Pourriez-vous rappeler qui était votre mari Alban Gervaise ?

Christelle Gervaise : Mon mari était médecin militaire, il était radiologue. Il avait 40 ans. Il travaillait depuis juillet 2021 à l’hôpital d’instruction des armées Laveran à

Marseille. Auparavant il avait été affecté à l'hôpital militaire Legouest à Metz et à l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé.
Nous sommes arrivés à Marseille en juillet 2021.
Alban était aussi professeur agrégé de l'école du Val de Grâce, c'est un peu l'équivalent des PU-PH dans le civil. Il a soutenu son agrégation fin 2020, alors que notre petite dernière n'avait que quelques semaines.
Et le 10 mai 2022, en allant chercher nos enfants à la garderie de l'école, un peu avant 18h, Alban a été agressé mortellement par un individu. Il n'est pas décédé sur le coup, malgré un pronostic vital qui était, dès le départ, très engagé. Il a survécu jusqu'au 26 mai.

[…]

Comment avez-vous appris son agression ?

CG. : Quand mon mari est agressé le 10 mai, ma famille est à 800 Km de Marseille. Je suis arrivée à Marseille en juillet, on est début mai, donc on n'est pas très bien implantés dans la ville. Moi je suis appelée en fin d'après-midi, par le chef d'établissement de l'école Sévigné de mes enfants. Il m'explique qu'il faut que je vienne, que mon mari a été agressé devant l'école. Sous le choc, je réponds : « j'arrive » et je raccroche. Je ne pose aucune question. Il me faut 5 minutes pour comprendre ce qu'on vient de me dire. Et je le rappelle. Il me dit : « c'est très grave ». Je lui réponds : « j'ai besoin de savoir avant de partir, dites-moi ce qu'il s'est passé ». Alors il m'annonce que c'est une attaque au couteau. Je passe chez une amie dans ma rue qui m'emmène jusqu'à l'école. Mon mari n'est déjà plus sur place. A ce moment-là, je ne sais pas s'il est toujours vivant. J**e dois annoncer à mes enfants que quelque chose s'est passé. Et là on se retrouve seule au monde. Que leur dire ? Ils ont 20 mois, 3 ans, 7 ans… Dans l'urgence, je dis : « papa a eu un grave accident devant l'école, je dois partir le rejoindre à l'hôpital** ». Je ramène les enfants à la maison avec notre

amie. Entre temps, la réa m'appelle, m'explique le pronostic, me confirme que ça va être très compliqué. J'appelle mon père pour lui dire qu'il faut venir très vite. Je suis toute seule, je sécurise les enfants et je pars en réanimation. Et là dans la soirée, le gouverneur militaire de Marseille, le médecin chef adjoint de l'hôpital Laveran, viennent me rejoindre en salle d'attente en réa. Donc je ne suis plus seule, après quelques heures de grande solitude. L'équipe de la réa a été extraordinaire avec moi, vraiment très bienveillante. Il y a eu cet esprit de corps autour de nous, on a été très entourés. Mais le fait d'être seule, sans famille proche, dans une ville que je connaissais mal a été compliqué.

C'est face à cette solitude que vous vous êtes dit il faut que j'agisse pour les autres ?

CG. : Oui il y a un esprit de corps très fort à l'armée, et il y aussi un esprit de corps très fort chez les médecins. Il y a donc un esprit de soutien, de grande famille, mais ce n'est pas le cas dans tous les métiers. J'échange avec de jeunes veuves, et tout le monde n'a pas ce soutien. Les conditions d'agression de mon mari, la violence de ce qu'il s'est passé, font aussi que les gens m'ont soutenue. Nos proches, nos voisins, ont été très choqués. C'est arrivé devant l'école de nos enfants. J'ai aussi reçu un soutien énorme de la communauté éducative, parents d'élève, enseignants, équipe en général… Il y a eu un vrai élan de solidarité autour de nous. Ce n'est pas comme ça pour tous les veuvages précoces.
Par ailleurs, je suis médecin biologiste de formation, mais au moment de l'agression de mon mari, j'étais en congé parental. J'ai 36 ans. Nous avons trois enfants. **Lorsque c'est arrivé, notre plus grand avait 7 ans, le deuxième 3 ans, et la petite dernière 20 mois. Ma petite dernière était présente dans le véhicule de mon mari où l'agression a commencé.** Heureusement elle s'en est sortie indemne, en tous les cas physiquement. Et c'est notamment parce que j'étais en congé parental, que **j'ai décidé de créer l'association *Alban Gervaise, AGir pour la***

recherche et pour les autres. A ce moment-là, je n'étais pas en exercice, et **j'ai pu me rendre compte de la précarisation due au veuvage précoce**. Le prêt immobilier peut ne pas être remboursé, parce que le décès est un suicide, par exemple. Moi je ne suis pas la plus à plaindre, notamment parce que j'ai un métier qui me permet d'être autonome financièrement.

Quel est le but de cette association ?

CG. : Notre fonction principale c'est d'aider les familles endeuillées quand il y a des enfants à charge. L'association est toute récente, elle a été créée fin décembre, et là nous avons déjà aidé une première famille, et nous sommes en contact avec une deuxième. Ce sont des aides matérielles, mais on a l'intention d'aller au-delà.
Sur le plan scientifique, nous aimerions organiser un colloque, qui s'appellerait *Regards croisés sur la prise en charge des familles en réanimation*, qui irait du préhospitalier au post-hospitalier en passant par la réa. Comment on peut aider les familles ? On vit vraiment de très grands moments de solitude quand on traverse quinze jours de réanimation. Pour moi, ça restera une épreuve qui me marquera encore très longtemps. Comment rendre les choses un tout petit peu moins difficiles ? Parce que pendant la réa, on est accompagné par des soignants des médecins… **Mais quand on rentre chez soi, que son conjoint est décédé, que c'est fini, il n'y a plus cette routine**. Je pense qu'on peut faire des choses pour avoir une transition moins brutale entre la réa et le retour à la maison, où l'on peut se sentir désemparé. Moi j'étais déjà en contact avec la cellule médico psychologique, parce que mon mari a été agressé. Ça m'a permis de déclencher tout de suite un suivi pour mes enfants et pour moi-même. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Vous parlez d'un soutien financier, ou aussi psychologique ?

CG. : Ce serait mon rêve d'avoir des bénévoles pour un soutien psychologique, un accompagnement dans les démarches. Mais je

suis seule avec trois enfants aujourd'hui, donc je manque de temps. P**our le moment nous sommes sur une aide matérielle, on a un site internet qui est en cours de mise en ligne, on a une page Facebook, où on a proposé un premier livre sur comment aborder la perte d'un père pour un enfant ? Quand mon mari est décédé, après 17 jours de réa où je savais que chaque minute pouvait être la dernière, je n'avais pas eu le temps de me préparer pour l'après. Le traumatisme était tellement violent. J'avais toujours espoir qu'il s'en sorte.** Et **j'ai dû annoncer à mes enfants le décès de leur papa le lendemain matin, le 27 matin.** J'ai voulu trouver dans les jours qui ont suivi un peu de littérature, sur le sujet. Il y en a assez peu sur la mort d'un papa. On a fini par trouver quelques livres, et du coup on les partage pour aider les familles.
Et c'est aussi pour ça qu'on va organiser cet évènement scientifique l'année prochaine. On veut améliorer la prise en charge globale des familles endeuillées. Il y a beaucoup de choses à faire pour les accompagner**. Le veuvage précoce est une cause de précarisation pour les familles**. Il concerne essentiellement des femmes, parce que les décès précoces concernent plutôt les hommes.

Avec qui avez-vous fondé l'association ?

CG. : Avec ma sœur et des amis. C'est une association complètement indépendante de l'armée, mais nous pouvons aider des familles de militaires, si besoin.

L'association s'appelle *Alban Gervaise, AGir pour la recherche et pour les autres*, pourquoi pour la recherche ?

CG. : Pour la recherche, c'est un peu à part, car nous allons créer une bourse destinée aux médecins qui font de la recherche, au nom de mon mari, mais avec un financement familial, qui n'est pas du tout lié aux adhésions, aux dons, etc. Donc je le mets à part.
Alban avait une thèse de science, il avait un beau volume de publications à son actif. Je l'ai rencontré quand j'étais

externe. Il était interne en imagerie médicale. Comme je le dis souvent j'ai d'abord admiré le médecin que j'ai trouvé incroyable, de pédagogie, de patience et de talent. C'était un brillant radiologue ! Avant de tomber amoureuse d'Alban, j'ai d'abord admiré le Dr Gervaise. J'ai reçu beaucoup de témoignages après son décès : pour tous il était un homme très gentil, très impliqué dans son métier, très doué, et toujours prêt à aider ses confrères et consœurs sur un dossier un peu difficile. C'était vraiment quelqu'un d'extraordinaire. Bien sûr c'était mon mari, mais c'était un très bon médecin et un très bon papa…

Comment avez-vous géré ce drame en tant que maman ?

CG. : J'avais trois enfants à la maison, et je savais que chaque minute mon mari pouvait mourir. J'ai toujours honte de le dire, mais du 10 mai au 26 mai je me suis concentrée à 300% sur l'état de mon mari. J'ai sécurisé mes enfants avec les amis, puis ma famille à la maison, je rentrais les voir régulièrement, mais j'avais vraiment besoin de pouvoir être tout le temps disponible. **Je voulais absolument être là, si mon mari devait partir.** C'était quelque chose qui m'obsédait, je ne voulais absolument pas qu'on m'annonce : « il est parti il y a une heure ». J'avais besoin d'être sûre d'être avec lui s'il devait s'en aller. **Puis quand mon mari est décédé, je suis rentrée chez moi et je me suis dit : tu as 3 enfants, quand ils vont se réveiller tu dois leur annoncer la nouvelle, et après la vie doit continuer. J'y ai tout de suite mis toute mon énergie. J'ai promis à mon mari le 26 que nos enfants seraient heureux quand même, et depuis le 27 mai 2022 au matin, je me bagarre pour ça.**

[…]

Avec *Alban Gervaise, AGir pour la recherche et pour les autres*, vous voulez associer son nom à quelque chose de positif ?

CG. : Oui car quand il y a un décès par agression comme ça, on perd le pouvoir sur le nom de son conjoint. **Mon mari est bien plus que juste une agression au couteau. Il a fait tellement de belles choses dans sa vie. C'était vraiment quelqu'un d'extraordinairement gentil, de très discret, de très humble, et j'essaie de faire vivre sa gentillesse à travers cette association**. Il faut que j'accepte la mort d'Alban, **mais la façon dont il est mort c'est horrible pour moi. Vivre en sachant qu'il a vécu ça.** Mon mari était un grand coureur, passionné de course à pied, donc nous voulons créer une course en sa mémoire. Déjà sur la *Marseillaise des femmes* le 14 mai, on a créé une équipe au nom de l'association, nous sommes plus de 40 inscrits. Et on aimerait organiser une course l'année prochaine en notre nom propre, pour continuer à la faire connaître l'association. Pour la financer, on a les adhésions, les dons, là on a une vente de chocolats en ligne qu'on a créés, on a des badges, des tee-shirts avec le logo de l'association, toutes les actus sont sur notre page Facebook.

[…]

Pour adhérer ou soutenir l'association *Alban Gervaise, AGir pour la recherche et pour les autres*

Page Facebook de l'association

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur What's up Doc ?

Marseille : il y a 1 an, le médecin militaire Alban Gervaise était égorgé "au nom d'Allah" devant

l’école de ses enfants par Mohamed L. ; ce crime avait été entouré d’une omerta médiatique quasi totale (MàJ)

> *Il y a un an jour pour jour, Alban Gervaise était mortellement poignardé dans le 13e arrondissement de Marseille pic.twitter.com/g0PKpnb17d*
>
> *— BFM Marseille Provence (@BFMMarseille) May 10, 2023*

C’était le 10 mai, il y a un an. Ce soir-là, Alban Gervaise se rend à l’école pour aller chercher ses deux enfants de 3 et 7 ans au lycée privé Sévigné, dans le XIII^{e} arrondissement de Marseille. À l’arrière de la voiture se trouve sa dernière fille, âgée de seize mois. Un jour comme les autres, en somme, mais qui se soldera par un événement qui brisera la vie d’une famille entière. À peine sorti de sa voiture, le médecin militaire de 41 ans est en effet attaqué par un forcené qui le lacère de coups de couteau aux cris de « Allah akbar ». Avertis par des passants, la police et les marins-pompiers de Marseille interviennent, mais il est déjà trop tard. Alban Gervaise succombera à ses blessures dix jours plus tard.

Un an plus tard, qui se souvient encore de ce dramatique assassinat ? Un père de famille qui meurt, « blessé à la gorge », selon la formule consacrée — égorgé, le terme est un peu trop connoté, n’est-ce pas ? -, au nom d’Allah… il n’y a pas de quoi émouvoir les foules ! Autant, pour Samuel Paty, on avait encore de la compassion à revendre. Deux ans plus tard, les esprits se seraient habitués et l’affaire a été classée au rang de simple fait divers. Et comme dans tous les faits divers de ce type, l’expertise psychiatrique du suspect, Mohammed L., âgé de 23 ans, a conclu à une « *abolition totale*

du discernement ».

Comme il y a un an, la discrétion médiatique est de mise. À l'exception de quelques rares médias (*CNews*, *BFM TV*), la mort du médecin militaire semble ne pas intéresser. Au fond, a-t-elle vraiment intéressé ? Problème de calendrier, tout d'abord, comme l'avait souligné, à l'époque, ici même, Marc Baudriller : ce n'était pas le moment d'agiter les peurs, un mois seulement avant les élections législatives… Deuxième souci : le profil du tueur. Trop sensible, encore une fois ! La liste des victimes des « fous d'Allah » ne cesse de s'allonger année après année, mais qu'importe. Surtout ne pas stigmatiser, surtout ne pas généraliser, surtout ne pas dénoncer. Vient enfin le profil du disparu : catholique, militaire, époux et père de famille, Alban Gervaise n'était sans doute pas la bonne victime.

(…) Boulevard Voltaire

03/03/2023

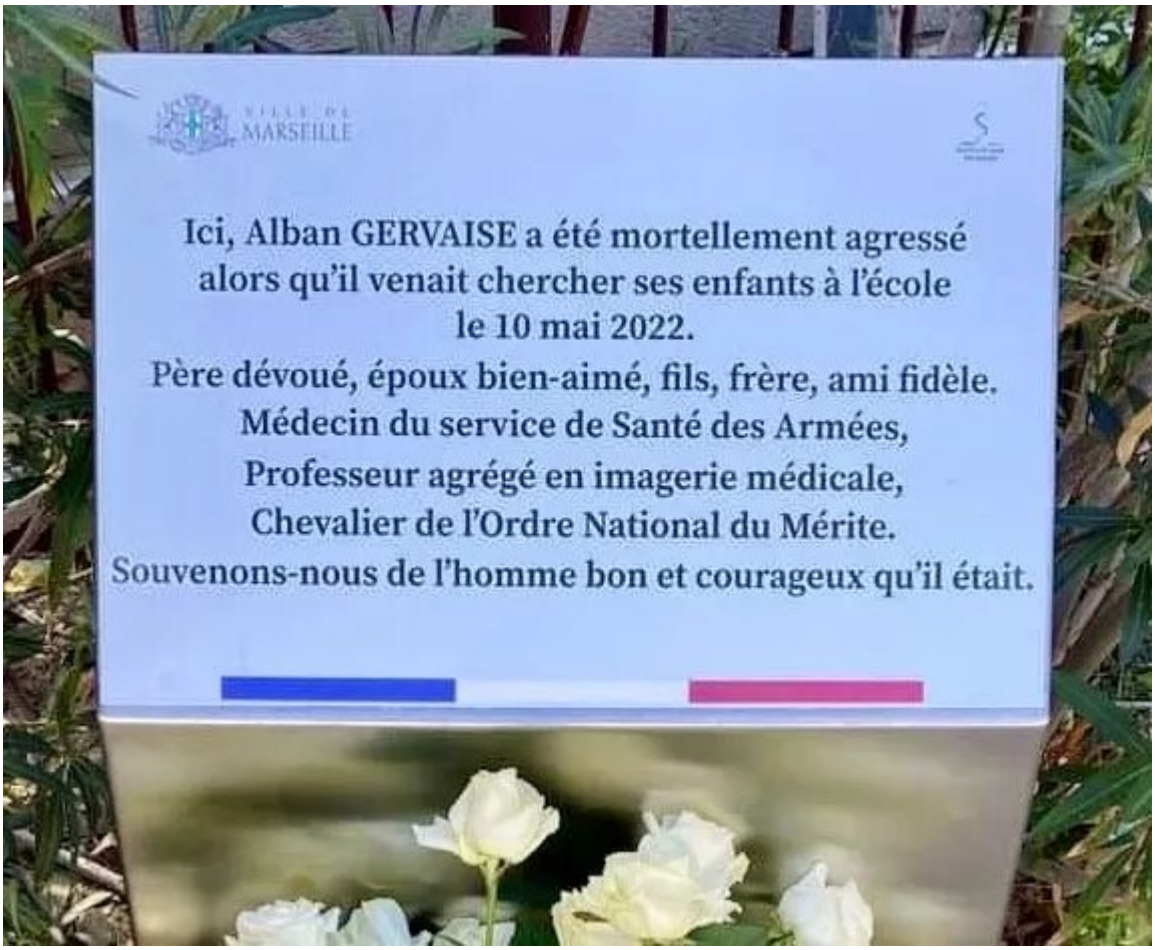
« Ce rapport ne se base pas sur les faits » : la colère de la femme d'Alban Gervaise, égorgé "au nom d'Allah" devant l'école de ses enfants, qui conteste l'expertise concluant à une "abolition totale du discernement" de Mohamed L.

EXCLUSIF – Une première expertise psychiatrique conclut à une «abolition totale du discernement» du suspect, Mohamed L.. Son

épouse n’accepte pas certains termes employés par l’expert.

«*Je porterai la violence de l’agression d’Alban comme un traumatisme toute ma vie*», confie Christelle Gervaise.

(…) Le 19 octobre 2022, une première expertise psychiatrique conclut à une «*abolition totale du discernement*», mettant en exergue une «*bouffée délirante aiguë*» le jour de l’attaque. Certains termes employés par l’expert-psychiatre choquent particulièrement Christelle Gervaise, l’épouse de la victime. Il est notamment fait état d’une «*bagarre qui éclate*» tandis que son mari est qualifié de «*victime présumée*». *«Je ne peux pas tolérer qu’on parle de bagarre. Ce n’est pas une bagarre, c’est un meurtre d’une grande violence. Et le statut de victime de mon mari n’est pas à prouver*», nous explique Christelle Gervaise. «*Se poser la question de l’état psychiatrique du mis en cause est légitime mais c’est très difficile pour une épouse qui aime son mari de lire tout ça*», poursuit-elle.



Christelle Gervaise estime par ailleurs que l'expert-psychiatre ne s'appuie pas sur les éléments du dossier d'instruction. *«Il se base sur ce que dit le mis en cause. Je ne peux pas accepter qu'un rapport d'expertise ne se base pas sur les faits»*, explique Christelle Gervaise, précisant qu'il n'y a aucune cote du dossier d'instruction dans l'expertise psychiatrique. Elle déplore notamment qu'un autre épisode, quelques minutes avant l'agression mortelle de son mari, ne soit pas mentionné dans l'expertise.

Ce jour-là, environ une heure avant d'agresser Alban Gervaise au volant de sa voiture, Mohamed L. s'est en effet rendu devant une autre école, Saint Jérôme Les Lilas, dans le 13e arrondissement de Marseille. Sur le parking de l'établissement, il s'introduit de façon soudaine dans la voiture d'une enseignante, qui parvient à prendre la fuite. Prévenue, la directrice de l'école appelle ensuite la police à 17h02, évoquant un individu inquiétant. Ses craintes portent notamment sur la sécurité des élèves qui s'apprêtent à sortir de l'établissement en cette fin d'après-midi. Soupçonnant que Mohamed L. soit un dealer ou un guetteur, l'opérateur téléphonique lui répond : «*On va voir ce qu'on peut faire*». Pourtant, aucune patrouille n'arrive sur place avant le départ du mis en cause de l'école des Lilas à 17h25. Une demi-heure plus tard, il tue Alban Gervaise d'une dizaine de coups de couteau devant l'école Sévigné.

(…) Le Figaro

26/11/2022

MàJ : "Ce n'était pas qu'un fait

divers” : Marseille rend hommage à Alban Gervaise, égorgé “au nom d’Allah” devant l’école de ses enfants

Les proches d’Alban Gervaise, tué à coups de couteau en mai devant l’école de ses enfants, ont rendu hommage à ce quadragénaire “tué dans la douleur et l’injustice”.

“Ce n’était pas qu’un fait divers”. Samedi à Marseille, les proches d’Alban Gervaise, tué à coups de couteau en mai devant l’école de ses enfants, ont rendu hommage à ce quadragénaire “tué dans la douleur et l’injustice”, selon les mots du maire Benoît Payan.

Six mois après la mort de ce père de famille, médecin militaire, son épouse a organisé une cérémonie solennelle à l’aide de la mairie mais aussi de l’armée, en présence de l’archevêque de Marseille et du préfet de région notamment.

(…) Egalement présente à la cérémonie, la préfète de police a décoré les deux hommes venus en aide à Alban Gervaise au moment de l’agression, qui avaient permis à la police d’interpeller son agresseur: un acte de bravoure qui “nous a permis d’avoir ces quelques jours supplémentaires à ses côtés et de pouvoir lui dire au revoir”, a remercié Christelle Gervaise.

BFMTV

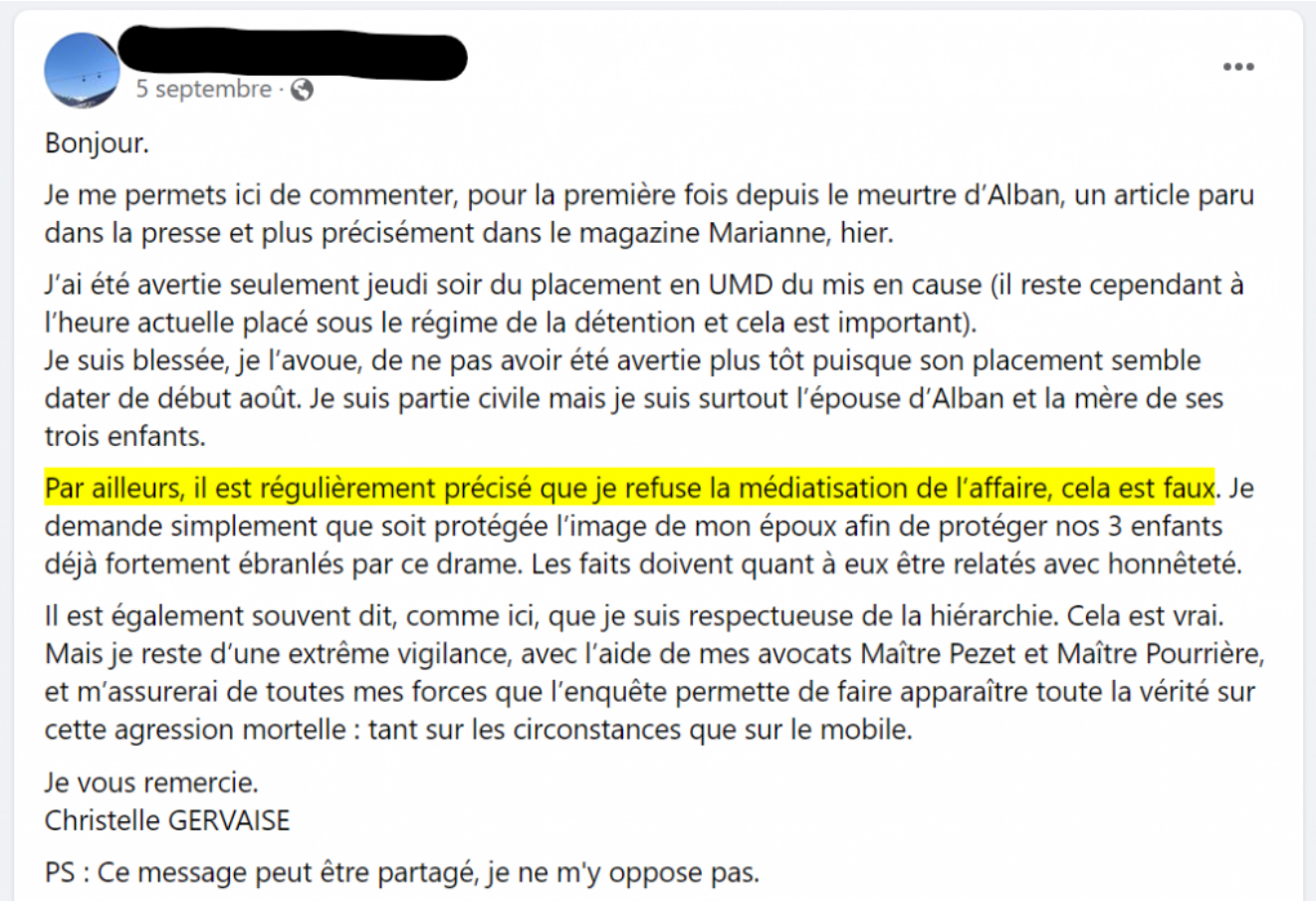
> *Aujourd'hui, Marseille a rendu à hommage à Alban Gervaise, poignardé devant un collège catholique. Mohamed L., le tueur, a crié avoir agi "au nom d'Allah".*
> *Dans la presse, c'est devenu : "L’agresseur, de nationalité française, avait déclaré avoir agi" au nom de Dieu" .*
> *pic.twitter.com/BlWaKoGkX6*

— Pierre Sautarel (@FrDesouche) November 26, 2022

20/10/2022

MàJ : La veuve d'Alban Gervaise dément fermement avoir refusé de médiatiser l'affaire, contrairement aux déclarations des instances militaires

Compte FB de Christelle Gervaise :



[redacted]
5 septembre ·

Bonjour.

Je me permets ici de commenter, pour la première fois depuis le meurtre d'Alban, un article paru dans la presse et plus précisément dans le magazine Marianne, hier.

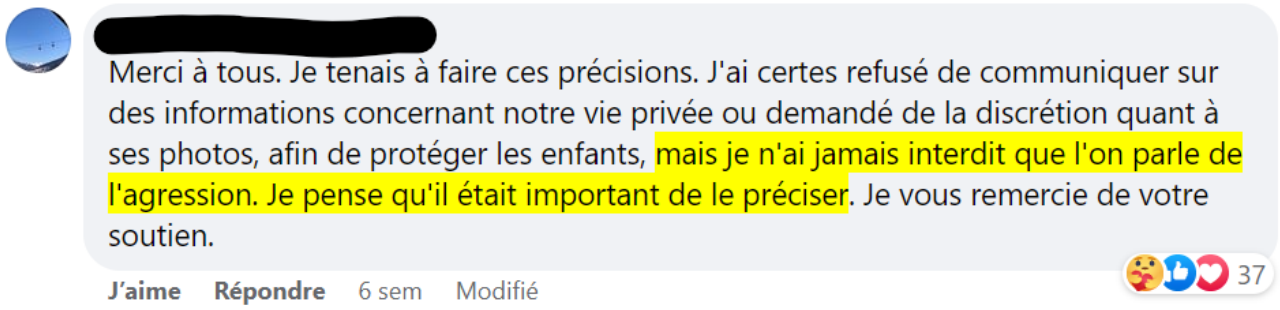
J'ai été avertie seulement jeudi soir du placement en UMD du mis en cause (il reste cependant à l'heure actuelle placé sous le régime de la détention et cela est important).
Je suis blessée, je l'avoue, de ne pas avoir été avertie plus tôt puisque son placement semble dater de début août. Je suis partie civile mais je suis surtout l'épouse d'Alban et la mère de ses trois enfants.

Par ailleurs, il est régulièrement précisé que je refuse la médiatisation de l'affaire, cela est faux. Je demande simplement que soit protégée l'image de mon époux afin de protéger nos 3 enfants déjà fortement ébranlés par ce drame. Les faits doivent quant à eux être relatés avec honnêteté.

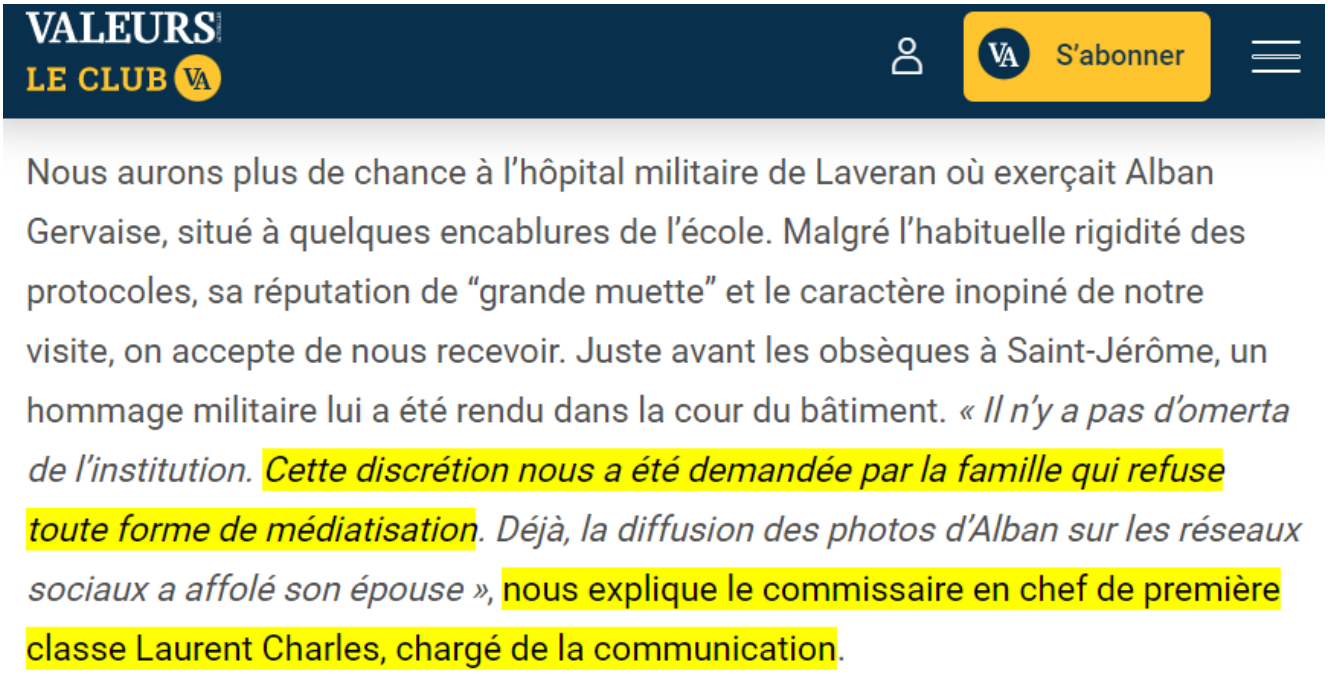
Il est également souvent dit, comme ici, que je suis respectueuse de la hiérarchie. Cela est vrai. Mais je reste d'une extrême vigilance, avec l'aide de mes avocats Maître Pezet et Maître Pourrière, et m'assurerai de toutes mes forces que l'enquête permette de faire apparaître toute la vérité sur cette agression mortelle : tant sur les circonstances que sur le mobile.

Je vous remercie.
Christelle GERVAISE

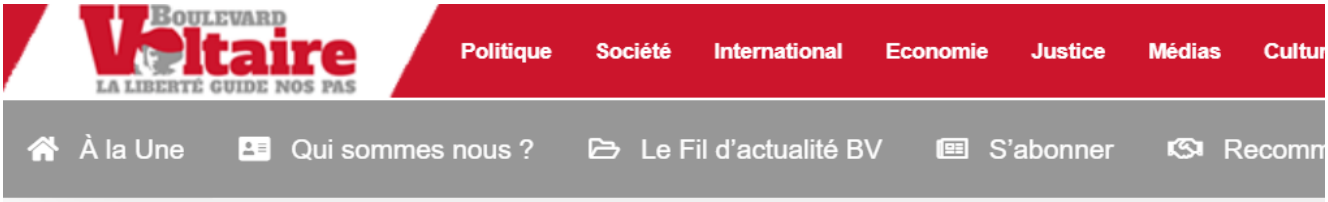
PS : Ce message peut être partagé, je ne m'y oppose pas.



Le cabinet du Chef d'Etat Major des Armées, l'hôpital militaire de Laveran (Marseille) et le service communication du Gouverneur militaire de Marseille avaient pourtant tous déclaré que la famille refusait toute forme de médiatisation :



Valeurs actuelles, 16 juin 2022



La page Facebook de l'hôpital d'instruction des armées Laveran où était affecté le défunt médecin, bien que régulièrement mise à jour, ne fait aucune mention d'Alban Gervaise. Contacté par *Boulevard Voltaire*, l'hôpital déclare laconiquement *« ne pas répondre aux journalistes »*. Le cabinet du chef d'état-major des armées répond, quant à lui, qu'*« à la demande de la famille »*, il *« ne communique pas sur ce sujet »*. Même son de cloche du côté du service communication du gouverneur de Marseille : *« La famille ne souhaite pas communiquer. »* L'officier communication rajoute que, pour elle, le nécessaire a été fait, *« comme à chaque fois qu'un militaire décède »*, même si elle convient que les circonstances du décès ne sont pas tout à fait ordinaires. Elle reconnaît que le sujet est *« polémique »* mais rajoute que *« l'institution n' a rien à cacher »*.

Boulevard Voltaire, 2 juin 2022

> *Pour la 1re fois, l'épouse d'Alban Gervaise, médecin militaire assassiné devant ses enfants, réagit publiquement sur un article. @MarianneleMag*
> *Elle nie le fait qu'elle refuse la médiatisation de l'affaire, ce qui est donc une étrange #fakenews colportée par on ne sait qui. pic.twitter.com/p0fX0HlHdu*
>
> *— Karen Adhar (@KarenAdhar) September 5, 2022*

05/09/2022

MàJ : La thèse du "déséquilibré" ne

passe pas

En mai dernier à Marseille, un médecin militaire était attaqué au couteau devant l'école privée catholique de ses enfants par un homme prétendant agir « au nom de Dieu ». Pourtant, l'enquête a rapidement écarté la piste terroriste. Retour sur une affaire aux nombreuses zones d'ombre.

[…]

Ce n'est pas l'avis d'une « source proche du dossier » citée par le quotidien *la Provence*, qui estimait, dès la soirée du 10 mai, que « ***l'acte terroriste est de moins en moins probable*** ». Aujourd'hui, la procureure de Marseille Dominique Laurens confirme auprès de *Marianne* : « *Le parquet a mené toutes les diligences visant à déterminer si cet acte relevait ou non d'une qualification terroriste, et ce, en lien en temps réel avec le Parquet national antiterroriste (PNAT). Les vérifications et investigations menées à cette fin ont conduit à écarter le caractère terroriste de l'acte commis à l'encontre de Monsieur Gervaise*. »

[…]

CIBLE RELIGIEUSE

Le ton semblait donné dès le 10 mai, quand le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin twittait moins d'une heure après les faits : « *Un homme a été violemment agressé au couteau à Marseille devant un collège en fin d'après-midi. L'auteur a été interpellé. Merci aux passants et aux services de police pour leur réaction rapide*. » Plus que ces précautions langagières, c'est le flou du message qui interroge : alors que six ou sept personnes sont chaque jour victimes de coups de couteau dans la cité phocéenne, Gérald Darmanin a jugé urgent de communiquer sur ce fait précis, sans préciser que l'« *homme violemment agressé* » était un militaire, et en passant sous silence le caractère confessionnel du « collège »

en question.

« *Si le sauvage assassinat de mon confrère d'armes, en tant que personne, est le fruit du hasard, je reste persuadé que le choix de cibler une école catholique pour y trouver une victime n'est certainement pas dû, lui, au hasard*, déclare à *Marianne* un médecin en retraite de l'hôpital Laveran, dont le point de vue est largement partagé. *Il y a manifestement eu volonté, de punir, de tuer, de sacrifier un chrétien ! Cela a la même valeur que dans une église ou devant une école d'une autre confession ! Les précédents ont tous été, à ma connaissance, qualifiés d'actes terroristes. Leur retentissement sur le plan national et médiatique a été tout autre.* »

[…]

« *On nous dit qu'il est fou pour ne pas parler de terrorisme*, déplore un policier marseillais. *Mais il faut l'être un minimum pour massacrer quelqu'un à coups de couteau, comme les autres "fous de dieu".* » Notre ancien médecin de l'hôpital Laveran nuance : « *Je laisserai à mes confrères experts psychiatres le soin d'apprécier l'état mental de l'auteur des faits et à la justice de déterminer sa responsabilité… ou son irresponsabilité pénale*. » Publié à la mort d'Alban Gervaise, le communiqué du ministre des Armées rappelait qu'« *une information judiciaire est en cours : elle permettra de faire toute la lumière sur ce drame*. » Avant l'oubli ?

Marianne

15/06/2022

MàJ : L'incroyable omerta médiatique et politique autour de l'assassinat d'Alban Gervaise, égorgé « au nom d'Allah » par Mohamed L. devant une école catholique

ANALYSE – Ce père de famille a été tué en mai au nom d'Allah, devant une école catholique. Depuis, c'est l'indifférence médiatique et politique.

(…) L'AFP alimente les quotidiens régionaux. La plupart ont au mieux mentionné l'égorgement d'Alban Gervaise, puisque c'est de lui qu'il s'agit, en quelques lignes à la rubrique «faits divers». À l'exception notable de L'Union , quotidien de l'Ardennais, qui a publié le 31 mai un éditorial intitulé «Alban Gervaise, un nom qui ne vous dit rien», pour s'indigner du traitement médiatique réservé à son assassinat.

Qu'on en juge: dans la presse écrite nationale, Le Figaro, Le Point et Valeurs Actuelles ont été les seuls à traiter le sujet pour ce qu'il est, un meurtre commis au nom d'Allah. **Le Monde, Libération et Le Parisien-Aujourd'hui en France n'en ont pas dit un mot, ni dans leurs éditions papier, ni sur leur site.** Dans le reste de la presse, à part France info.fr et TF1 Info, les rares grands médias à s'y être réellement intéressés sont Europe 1, Sud Radio et CNEWS.

L'épouse de la victime a refusé toute médiatisation, pour protéger ses trois enfants. Mais le respect de leur drame personnel n'empêchait pas que les médias fassent leur travail, comme les militaires sont les premiers à le demander. ***«J'aimerais comprendre pourquoi le meurtre barbare de notre camarade Alban Gervaise a été aussi peu traité par la presse***, lance un officier supérieur de l'armée de Terre en poste à

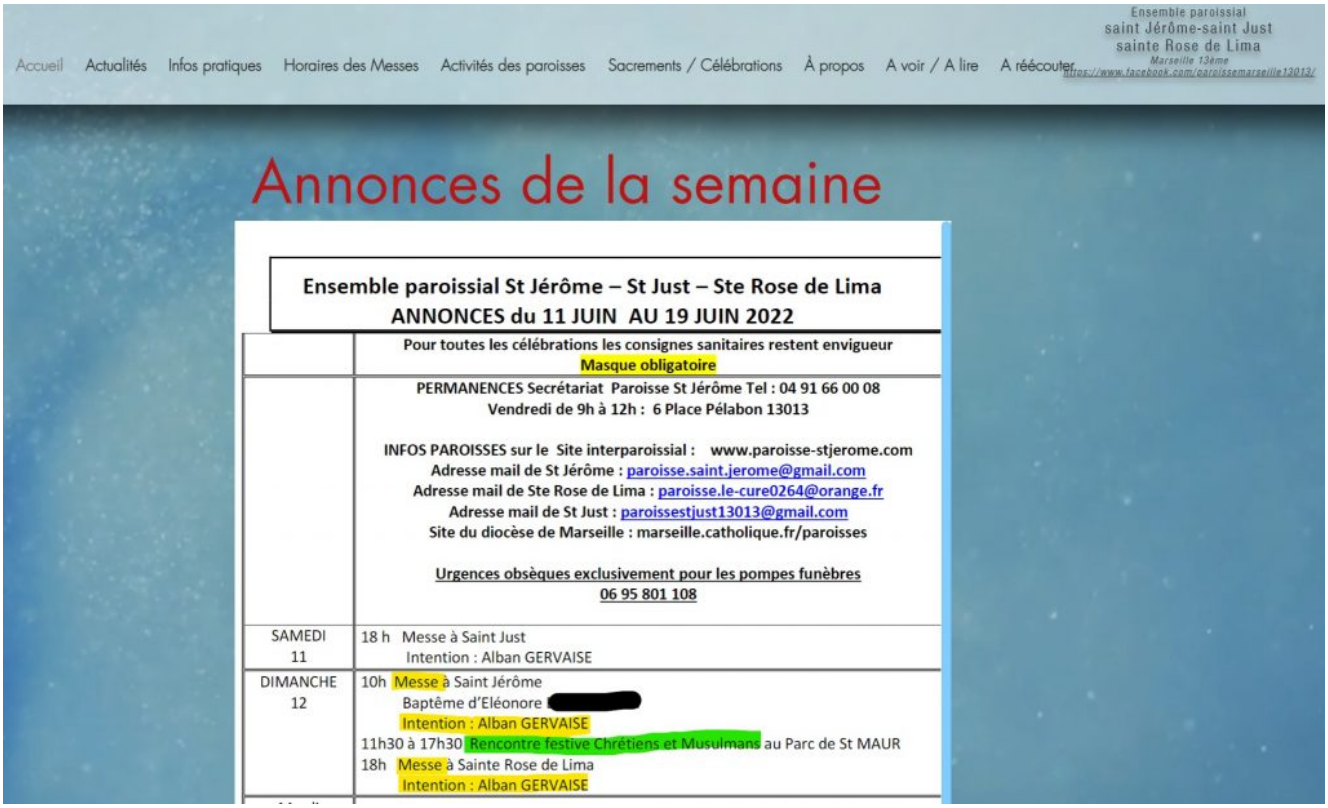
Paris. *Est-ce parce qu'il était militaire ? Par idéologie ou pour nier la réalité ? Nous sommes nombreux autour de moi à nous poser la question. Et nous voulons une réponse car ce silence médiatique est comme une deuxième mort.»*

«Depuis l'annonce de son assassinat, les mêmes interrogations tournent en boucle dans ma tête, assure un chef d'escadron récemment breveté de l'École de Guerre. *Que vaut vraiment la mort d'un militaire dans notre pays ? En nous engageant, nous savons et assumons les risques que nous prenons. En servant les armes de la France, nous n'attendons aucune reconnaissance particulière. Nous faisons notre devoir sans nous plaindre.* ***Mais là, je ne comprends pas pourquoi la mort du médecin chef Alban Gervaise, victime du terrorisme, a été occultée à ce point. C'est une honte****.»*

(…) Le Figaro

14/06/2022

MàJ : entre deux messes célébrées à son intention, sa paroisse convie ses fidèles à une "Rencontre festive Chrétiens et Musulmans"



[Paroisse Saint-Jérôme – Saint-Just – La rose, Marseille]



[Diocèse de Marseille]
[Association chemins du dialogue] / [VSMF Provence]

13/06/2022

MàJ : Cérémonie militaire “discrète” pour honorer sa mémoire

[#Hommage] l Le SSA a choisi d'honorer le MC Alban Gervaise par

> *une cérémonie militaire émouvante et discrète à l'@HopitalLaveran avant ses obsèques.*
> *Le #DCSSA était présent pour manifester son soutien à sa famille, ses collègues et à son entourage.*
> *pic.twitter.com/iOqVUUwZxn*
>
> *— SantéArmées (@santearmees) June 13, 2022*

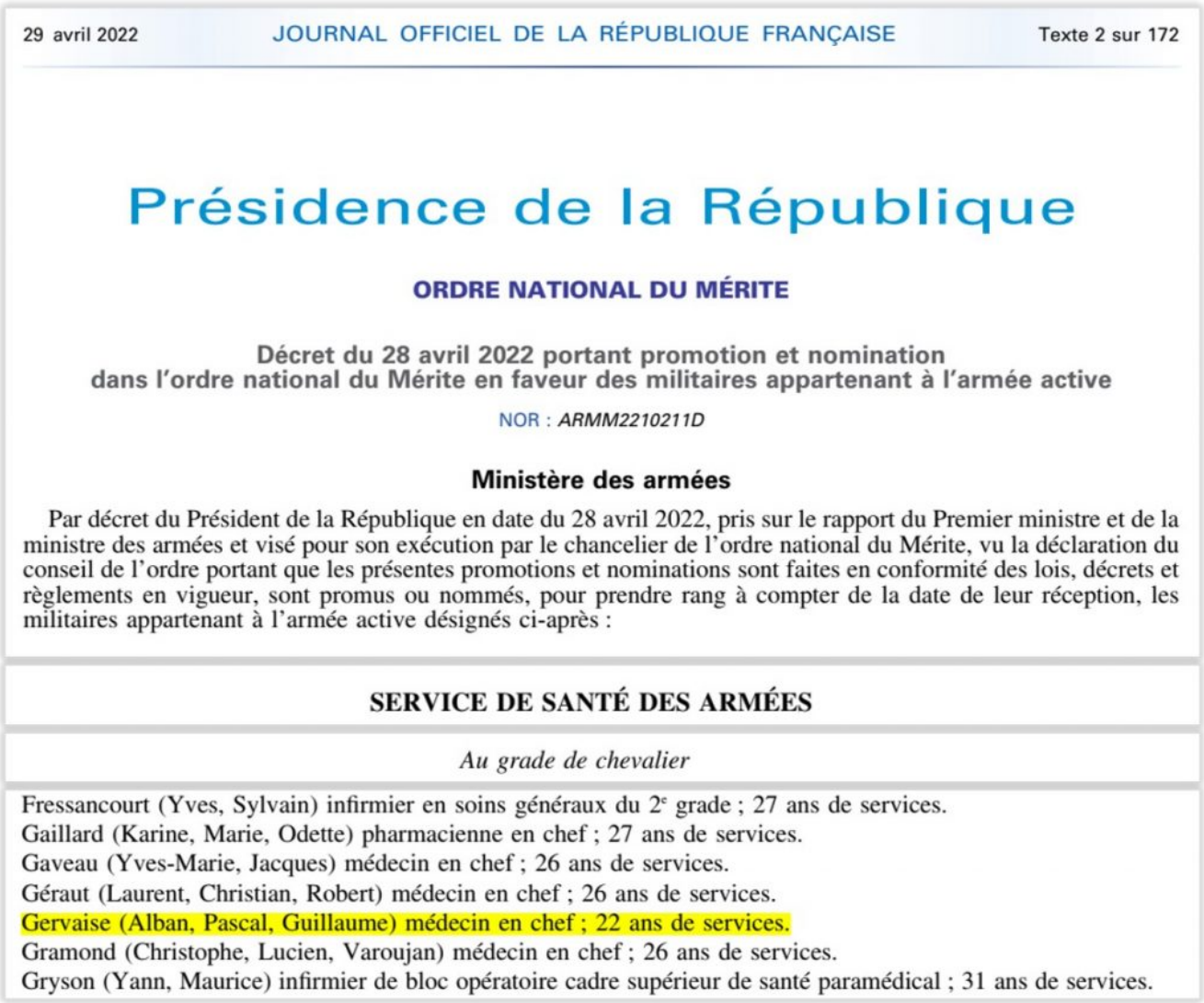
07/06/2022

> *Le cœur serré je pense à Alban Gervaise, inhumé aujourd'hui, plus encore à ses enfants de 3 et 7 ans qu'il ramenait de l'école. Ce médecin militaire de 40 ans a été égorgé devant eux par Mohamed, un Français de 24 ans connu des services de police pour des questions de stupéfiants*
>
> *— Lafracoth O'Brien (@LafracothOBrien) June 7, 2022*

> *Alban Gervaise, 40 ans, médecin militaire égorgé devant deux de ses enfants de 3 et 7 ans le 26 mai à Marseille.*
>
> *Il sera inhumé aujourd'hui. Aucun hommage national ne lui sera rendu, mort dans le silence médiatique.*
>
> *Je pense à sa famille et ses proches.*
> *pic.twitter.com/sM3Xp3kDCh*
>
> *— Eric Ciotti (@eciotti) June 7, 2022*

31/05/22

MàJ : Il venait d’être promu chevalier de l’ordre national du Mérite par E. Macron



29 avril 2022 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 2 sur 172

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Décret du 28 avril 2022 portant promotion et nomination dans l’ordre national du Mérite en faveur des militaires appartenant à l’armée active

NOR : *ARMM2210211D*

Ministère des armées

Par décret du Président de la République en date du 28 avril 2022, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et visé pour son exécution par le chancelier de l’ordre national du Mérite, vu la déclaration du conseil de l’ordre portant que les présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés, pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les militaires appartenant à l’armée active désignés ci-après :

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Au grade de chevalier

Fressancourt (Yves, Sylvain) infirmier en soins généraux du 2e grade ; 27 ans de services.
Gaillard (Karine, Marie, Odette) pharmacienne en chef ; 27 ans de services.
Gaveau (Yves-Marie, Jacques) médecin en chef ; 26 ans de services.
Géraut (Laurent, Christian, Robert) médecin en chef ; 26 ans de services.
Gervaise (Alban, Pascal, Guillaume) médecin en chef ; 22 ans de services.
Gramond (Christophe, Lucien, Varoujan) médecin en chef ; 26 ans de services.
Gryson (Yann, Maurice) infirmier de bloc opératoire cadre supérieur de santé paramédical ; 31 ans de services.

[Décret du 28 avril 2022 portant promotion et nomination dans l’ordre national du Mérite en faveur des militaires appartenant à l’armée active]

Pour son décès, le ministre des

Armées a rédigé un communiqué de presse :



MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTRE DES ARMÉES

Paris, le 27 mai 2022

DECES DU MEDECIN ALBAN GERVAISE

Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, a appris avec tristesse et émotion profonde le décès du médecin-chef Alban Gervaise, mortellement blessé le 10 mai dernier à Marseille.

Il exprime ses sincères condoléances à sa famille, notamment à sa veuve et à ses enfants. L'ensemble du Service de Santé des Armées (SSA) est à leurs côtés.

Le ministre des Armées s'associe à la douleur de la communauté militaire dans son ensemble.

Une information judiciaire est en cours : elle permettra de faire toute la lumière sur ce drame.

[Communiqué de presse du 27/05/22 du ministre des Armées]

27/05/22

https://twitter.com/GeoffroyAntoin2/status/1530130889065340928?s=20&t=PuESgiSAFXEz9ssF_5y_Ww

> *Alban Gervaise a été attaqué alors qu'il allait chercher ses enfants à l'école.*

> *Mohamed L, dont les motivations terroristes n'ont pas été retenues par le Parquet, a précisé à la police agir « Au nom de Dieu »*
>
> *— Geoffroy Antoine (@GeoffroyAntoin2) May 27, 2022*

> *Cet homme de 40 ans était un éminent radiologue, médecin militaire à l'hôpital Laveran.*
>
> *Il a dédié sa vie à faire progresser la médecine et soigner les autres.*
>
> *L'homme suspecté de l'avoir poignardé (Mohamed L., 23 ans) a été mis en examen et écroué.*
>
> *— Guillaume Poingt (@guillaumepoingt) May 27, 2022*

Le père de famille âgé de 40 ans qui avait été poignardé à de multiples reprises au niveau de la gorge à Marseille, devant le groupe scolaire catholique privé Sévigné (13e), le 10 mai dernier, est décédé des suites de ses blessures dans la nuit de jeudi à vendredi a-t-on appris, confirmant une information du Point.

Ce médecin militaire radiologue à l'hôpital Laveran avait été évacué à l'hôpital avec un pronostic vital très engagé. Il était marié et père de trois enfants. Le quadragénaire venait récupérer ses enfants de 3 et 7 ans lorsqu'il a été soudainement attaqué par derrière.

Des passants étaient intervenus, parvenant à maîtriser l'assaillant. Mohamed L., 23 ans, déjà connu des services de police, avait alors été interpellé par les policiers de la brigade spécialisée de terrain (BST) du 14e arrondissement, puis placé en garde à vue. Au moment de cette attaque, il

avait notamment crié avoir agi “au nom d’Allah” d’après une source proche de l’affaire, tenant dans le même temps des propos confus.

Actu 17

11/05/22

Les médias remplacent “Allah” par “Dieu”

Ouest-France

Marseille. Un homme gravement blessé au couteau devant un ...

... aux enquêteurs avoir agi au nom de Dieu , évoquant aussi, le diable . Le parquet de Marseille a été saisi de l'enquête mardi soir,...

Il y a 16 heures



CNEWS

Attaque au couteau devant un collège à Marseille

Des témoins ont rapporté que le suspect a dit avoir agi au nom de Dieu, qu'il était très agité et avait tenu des propos délirants,...

Il y a 5 heures



La Provence

Marseille : un parent d'élève poignardé devant le collège ...

... l'agresseur âgé d'une vingtaine d'années tenait des propos incohérents face aux policiers, évoquant "dieu" ou encore le "diable".

Il y a 16 heures



10/05/22

Un homme a été poignardé devant le collège catholique privé Sévigné à Marseille (13e) vers 18 heures ce mardi, alors qu'il venait récupérer ses enfants. Il a été évacué à l'hôpital dans un état grave et son pronostic vital est engagé. La victime aurait reçu plusieurs coups de couteau et a été touchée au niveau de la gorge selon nos informations. Elle était en arrêt cardio-respiratoire au moment de sa prise en charge par les secours.



Alban Gervaise

(…) Cet homme qui serait âgé de 23 ans aurait crié avoir agi

“au nom d’Allah” d’après une source proche de l’affaire. Il est déjà connu des services de police. (…)

Actu17

Selon des informations de TF1-LCI, un père de famille a été poignardé par un homme de 23 ans devant un collège privé catholique à Marseille ’13e arrondissement) par un homme disant « agir au nom de Dieu ». Connu pour des faits de trafics de stupéfiants, l’auteur a été interpellé et placé en garde à vue. Le pronostic vital de la victime est engagé.

Selon les premiers éléments, l’assaillant présenterait des troubles psychiatriques. À ce stade de l’affaire, un lien entre la victime et l’auteur n’a pas été fait.

> *Un homme a été violemment agressé au couteau à Marseille devant un collège en fin d’après midi. L’auteur a été interpellé. Merci aux passants et aux services de police pour leur réaction rapide.*
>
> *— Gérald DARMANIN (@GDarmanin) May 10, 2022*

TF1 Info